

2ème Colloque international IDEKI ,Didactiques et métiers de l'humain,
18 et 19 octobre 2013 - Université de Lorraine
*Nouveaux espaces et dispositifs en question,
nouveaux horizons en formation et en recherche,*

Les dispositifs collaboratifs en contexte professionnel :

Mutualisation et unités documentaires, entre dynamique collective
et réflexion individuelle

Mabrouka EL HACHANI, elico Lyon3

Introduction

- paysage informationnel en perpétuel mouvement : une orientation à visée collaborative de manière significative,
- émergence des questions liées à la mutualisation, secteurs de l'information documentation (exemple santé social),
- question de la mutualisation des ressources impliquées par le concept de « espace(s) collaboratif(s) » impact certain sur l'avenir de l'unité documentaire

Collaboration

Espace collaboratif : ingrédients de la collaboration : 3C (coopération, coordination et communication)



Espace collaboratif

collaboration : coopération, coordination et communication.

- *coopération* : permettre une mutualisation des ressources nécessaires pour la co-action, l'action commune et partagée,
- *coordination* : soutenir la synchronisation des acteurs et des actions de manière interdépendante,
- *communication* : permettre l'échange des flux d'information et renforcer la coordination des actions par une interaction entre acteurs.
- **Travail collaboratif** : *Utilisation de ressources informatiques, dans le contexte d'un projet réalisé par les membres d'un groupe de travail reliés en réseau.*

Source : dictionnaire terminologique du Québec

Collaboration et documentation

- documentation a un terrain favorable à la collaboration et à la mutualisation sous toutes ses formes :
- *« la documentation s'est très tôt organisée collectivement et elle se caractérise de plus en plus par un travail de coopération qui consiste en une représentation partagée de l'activité. Cette approche a des répercussions sur les pratiques professionnelles des documentalistes, sur le traitement même de l'information mais elle a aussi des impacts sur les modes de réception des usagers des systèmes d'information » (C. Gardiès,2006)*

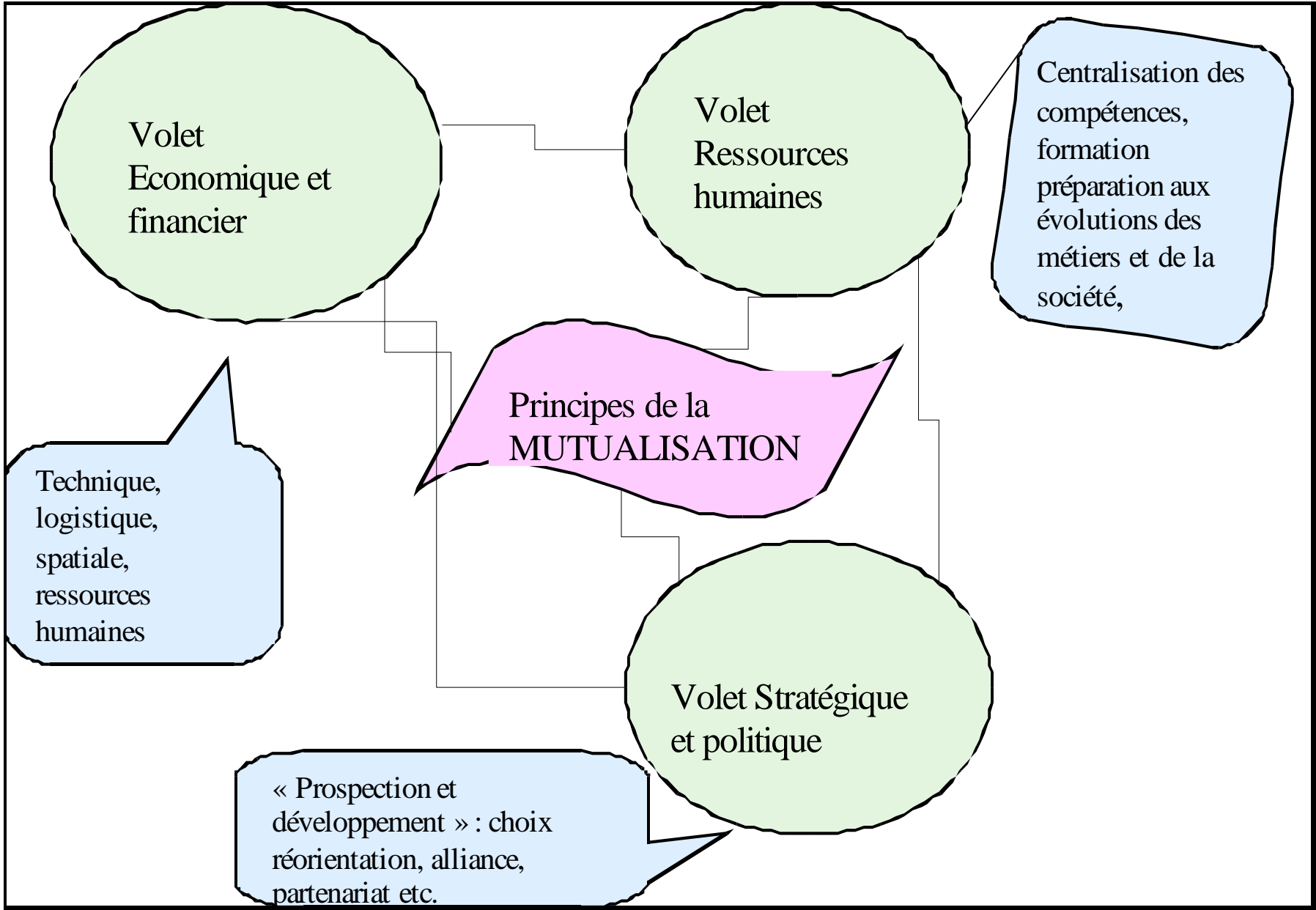
Pratiques informationnelles et activités professionnelles à l'intérieur de l'espace collaboratif

•Pratique informationnelle :

«la manière dont un ensemble de dispositifs, de sources formelles ou non, d'outils, de compétences cognitives sont effectivement mobilisés, par un individu ou un groupe d'individus, dans les différentes situations de production, de recherche, d'organisation, de traitement, d'usage, de partage et de communication de l'information. » Chaudiron, Ihadjadène, 2010)

Mutualisation et espace documentaire

- **Secteur santé social** : loi hspt 2009, réforme collectivité territoriale, etc.
 - **Conséquence pour les organisations du secteur** : vision à court terme, stratégies à adopter en contexte changements conjoncturels (réformes), pressions des financeurs, etc.
 - **Recherche-action** : mise en place du protocole, périmètre d'intervention, etc.
 - **Formalisation de la recherche-action** : mise en place en novembre 2012 d'un groupe de travail intitulé « Mutudocnum »
- **Réflexion sur la notion de MUTUALISATION à l'ère du numérique**



Bilan

- Perspectives claires pour le CRIAS, repositionnement pour l' ARS RA (offres de services, bonne implantation organigramme structure,
- Expertise domaine mutualisation secteur information documentation (culture, santé, social, etc)
- Implications recherche interdisciplinaire (apports psychologie sociale et psychologie cognitive) : tic et travail , lecture numérique, etc)

Continuité réflexion

- Réflexion notion « mutualisation » à l'ère du numérique,
- Interrogation de cette notion en documentation scolaire :
 - Remise en cause du modèle traditionnel,
 - Convergence société numérique
 - Éparpillement des lieux de savoirs
- faire évoluer le modèle traditionnelle de la documentation scolaire et repenser l'organisation des connaissances non pas sur une logique d'empilement mais par une approche co constructrice de sens

Du CDI au 3C

- *CDI : « un Service d'information (1) des établissements scolaires français du second degré qui regroupe toutes les ressources documentaires de chaque établissement : bibliothèque (1) des professeurs et des élèves, documentation pédagogique et administrative, documentation professionnelle. Les CDI, dont les responsables sont les professeurs documentalistes, ont deux missions principales: centre de ressources documentaires et lieu d'appui à l'activité pédagogique de l'établissement. » source ADBS*
- *CCC : Les caractéristiques de la société numérique conduisent à de nouveaux besoins de formation. Le centre de connaissances et de culture s'appuie à la fois sur l'imprimé et le numérique, dans une approche où la maîtrise de la langue et la culture de l'information sont des bases indispensables aux autres apprentissages. Source : vademecum 3C, ministère de l'éducation*

Étude de la notion à travers textes officiels

Programme ECLAIR VADE MECUM 3C

- Mutualisation espace et ressources par découloisonnement du pédagogique et de l'éducatif,
 - Équipe projet, innovation pédagogique, conception collective modalités pédagogiques, partenariat recherche, etc
- CDI=espaces de ressources
- découloisonnement et de modularisation des espaces et des temps
- "espace augmenté" qui prolonge l'ENT, synonyme de travail collaboratif et de réseau pour les usagers de l'établissement, la classe, etc
- Bouquets offres de services numériques. etc

Mutualisation et documentation scolaire

Éléments du processus de mutualisation mis en œuvre :

- Volet économique et financier :
 - Mise en commun structure, infrastructure, partenariat recherche (injection résultats de recherche), développement contexte innovation, coopération
- Volet compétences ressources humaines :
 - Équipe projet « stable »
- Volet stratégique et politique :
 - Impulsion nouvelle forme de management (systémique), collectif, actions et interactions

Des points de tensions ?

- expérimentation du 3C :
 - crispations chez les professeurs documentalistes
- nouvelles formes de transmission des savoirs :
 - comment enseigner la prise de distance par rapport aux outils ?
 - Comment transmettre des savoirs notionnels et non pas uniquement des savoirs procéduraux ?

Information numérique et pratiques informationnelles

- extension des espaces de savoirs,
- capitalisation des connaissances et des compétences mais aussi des expériences
- reconnaissance des compétences,